

LYCEE JOSEPH ZOBEL  
Quartier Thoraille  
97215 - Rivière-Salée  
Tél : 0596 68 25 09

**CALENDRIER DES INSCRIPTIONS  
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

- 1- Les inscriptions se feront en ligne via le compte **EDUCONNECT** du parent pour l'entrée au lycée (du 26 juin au 08 juillet 2024). Prière remplir toutes les rubriques et notamment les adresses électroniques et les numéros de téléphone portable tant pour les parents que pour l'élève.
- 2- Les remises de pièces dans l'établissement se feront de 8h 00 à 12h 00 selon le planning suivant.

**Les inscriptions en 2<sup>nde</sup> Générale ont lieu les 3 et 4 juillet en tenant compte du nom des élèves par ordre alphabétique.**

Dates	2 <sup>de</sup> générale	
	8h-10h	10h-12h 30
Mer 03-juil	A à F	G à L
Jeu 04-juil	M à R	S à Z
	2 <sup>de</sup> BAC PRO / CAP – 3PRO - BTS	
Ven 05-juil	1CAP Electricité-Carosserie 3Prépa métiers - 2 <sup>de</sup> BP MVA	2 <sup>de</sup> BP MTNE - 2BP Carr 2BP MPMIA – 1BTS
Lun 08-juil	Retardataires – 2 <sup>de</sup> Grale Prépa Lycée	

**Mercredi 10 juillet** : derniers retardataires, 2<sup>ème</sup> affectation.

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis d'un **certificat de réussite**)

**Pièces à fournir :**

- 1 Relevé d'identité bancaire pour les boursiers
- 1 attestation d'état civil (copie d'une pièce d'identité ou livret d'état civil)

- 4 photos d'identité (35\*45mm) correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- copie des P.A.P. pour les élèves concernés.

**NB :** 14 euros devront être remis au professeur d'EPS, à la rentrée, pour l'achat de 2 t-shirts d'EPS

### INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, à **titre indicatif**, est fixé comme suit : 1<sup>er</sup> trimestre : **932€**, 2<sup>nd</sup> trimestre : **622€** et 3<sup>ème</sup> trimestre : **414€**. Peut faire l'objet de changement au 1<sup>er</sup> janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

**NB :** une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.

Le Proviseur

Henri GUIOSE



### Dispositions à respecter :

Veillez respecter le créneau horaire prévu à ce calendrier.

**Veillez également vous munir de votre propre stylo.**